

Profession libérale : un projet d'avenir ?

Réunissant de jeunes professionnels libéraux et des représentants d'organisations étudiantes venus exprimer leurs attentes et aspirations sur les thèmes de l'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat, cette table ronde a été l'occasion de poursuivre la réflexion engagée par l'UNAPL sur l'avenir des professions libérales.

De ces débats, parfois vifs mais passionnants, se sont dégagés de nouveaux axes de réflexion concernant...

→ Le financement de la formation professionnelle continue

L'inquiétude partagée par deux jeunes professionnels libéraux récemment installés : Sophie Lemoine, et Olivier Bureth, est relative à la prise en charge de la formation professionnelle continue (FPC), qu'elle soit obligatoire ou facultative. Sophie Lemoine, qui n'est pourtant pas tenue à une FPC obligatoire dans le cadre de son activité, estime indispensable d'élargir ses domaines d'intervention et de continuer à se former sur des techniques nouvelles pour proposer des prestations plus complètes. Or, les coûts financiers des formations, souvent très élevés malgré des prises en charges partielles du fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux, ne permettent pas toujours à un professionnel libéral et encore moins à un jeune installé de pouvoir se former régulièrement. Faisant le même constat en ce qui concerne la FPC obligatoire à laquelle de plus en plus de professionnels sont tenus, Olivier Bureth regrette que les questions financières ne soient pas traitées en parallèle de toutes réflexions relatives à la FPC obligatoire des professionnels libéraux, notamment celle des jeunes avocats.

→ L'application du contrat de collaborateur libéral

Olivier Bureth met en lumière les problèmes rencontrés par certains jeunes collaborateurs libéraux, et dénonce les « faux contrats de collaboration [...] qui donnent l'avantage social et fiscal au professionnel sans permettre au collaborateur de développer sa clientèle personnelle ». Il demande aux instances professionnelles concernées par cette forme d'exer-

cice spécifique toute leur vigilance quant à sa mise en œuvre. En effet, se voiler la face quant aux risques encourus par le jeune collaborateur pourrait conduire à terme à fragiliser cet « outil de dynamisme absolument extraordinaire pour les professions libérales ».

→ Le manque d'informations relatives au secteur des professions libérales

Pour pallier au « déficit d'informations quant aux débouchés offerts par les professions libérales », il est important selon Bruno Julliard et Thiébaud Weber de « conjuguer une série d'actions entre l'université d'une part, les professionnels et leur structure syndicale représentative d'autre part », visant à sensibiliser les étudiants à la diversité des activités, notamment celles liées aux nouveaux besoins de la société, et des carrières auxquelles ils peuvent prétendre, et leur permettre ainsi de construire au mieux leur projet professionnel. Tous deux insistent sur la nécessité de promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des jeunes et de valoriser, dans le système éducatif, l'entrepreneuriat comme option pour l'avenir. Gabriel Ko constate par ailleurs le manque d'informations sur l'exercice indépendant, notamment dans le cursus des études médicales qui « forment d'ex-

cellents professionnels de santé sans les préparer à l'exercice libéral ».

→ La place des jeunes au sein de la société d'aujourd'hui et de demain

Thiébaud Weber insiste sur la nécessité de créer les conditions de représentativité des jeunes générations au sein des instances syndicales, associatives et politiques afin de les impliquer davantage dans les processus décisionnels. Par ailleurs, le paradoxe entre la « crainte de l'avenir, la recherche d'une certaine sécurité personnelle et professionnelle » et « la volonté des jeunes de donner du sens à leur vie » a été soulevé par Bruno Julliard qui constate que les professions libérales, par les valeurs qu'elles véhiculent, offrent « l'indépendance ainsi que l'émancipation intellectuelle, personnelle et matérielle » à laquelle beaucoup de jeunes aspirent, sans oser franchir le pas par manque d'informations. Tous s'accordent à dire que l'avenir doit se construire en synergie avec l'ensemble des partenaires concernés, dans la recherche d'une solidarité intergénérationnelle pour une meilleure transmission des savoirs et des compétences réciproques. L'enjeu est de taille, il incite à poursuivre la réflexion. ■



De g. à d. : (Animateur) Jean-Paul Durand, journaliste, Olivier Bureth, avocat, Vice-président de la Fédération nationale des unions des jeunes avocats (FNUJA), Gabriel Ko, interne en biologie, président de l'Inter syndicat national des internes des hôpitaux (ISNIH), Sophie Lemoine, consultante en image, Bruno Julliard, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), Thiébaud Weber, président de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE).